



Le blog franc et maçon de L'Express

François Stifani à Maître Monique Legrand : « J'y suis, j'y reste ! »

LE 7 AOÛT 2011 15H40 | PAR [FRANÇOIS KOCH](#)

Fait sans précédent, Maître Monique Legrand, administrateur judiciaire de la Grande Loge Nationale Française (GLNF), a approuvé jeudi dernier le compte-rendu d'une réunion qu'elle a eu le 28 juillet avec les deux principaux opposants au Grand Maître, Dominique Moreau, pour les [Myosotis](#), et Claude Seiler, pour [FMR](#). On y découvre que **Me Legrand a demandé à François Stifani de se retirer** (de son poste de Grand Maître) **et que se dernier a répondu que ce n'était pas dans ses intentions**, malgré ses écrits réitérés de remettre son mandat de Grand Maître en juin dernier.

**[VOIR ICI LE COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE LEGRAND-MOREAU-SEILER :
Compte-rendu de la réunion du 28-07.2011 avec Me Legrand](#)**

Les participants à cette réunion, dont on note la présence d'Alain Juillet, ont convenu qu'il y avait « **désormais un fort risque d'éclatement de la GLNF, d'autant plus que François Stifani ne cache pas qu'il s'en accommoderait très bien** ».

Concernant l'audit des comptes, on retrouve bien le terme d'**anomalies** qui avait déjà été prononcé lors d'une précédente rencontre entre Me Legrand et les « rebelles » (et qui avait provoqué de vives protestations de François Stifani) : « *Me Legrand a confirmé à Thierry Bellot le principe d'une extension de sa mission afin d'analyser certains éléments constitutifs d'éventuelles anomalies, et d'en éclaircir les causes et le cas échéant les responsabilités.* »

On apprend également que Me Legrand envisage une nouvelle AG fin octobre prochain (soit un an près celle annulée par le TGI de Paris), mais qu'elle ne semble pas avoir résolu la difficulté du périmètre du corps électoral.

**[VOIR ICI LE MAIL DE MAITRE LEGRAND APPROUVANT LE COMPTE-RENDU
MOREAU-SEILER : Réponse compte rendu Me Legrand 04.08.2011](#)**

Les deux opposants ont pris quelques jours pour finaliser un communiqué commun réagissant aux observations de l'administrateur judiciaire de la GLNF. Moreau et Seiler insistent sur le fait que Me Legrand ne pourra pas s'opposer à une demande de **vote sur une révocation du Grand Maître François Stifani**.

**[VOIR ICI LA DECLARATION MOREAU-SEILER : Communiqué CS – DM en réponse au
compte rendu Legrand-07.08.2011](#)**

Partager :

TAGS: [ALAIN JUILLET](#), [CLAUDE SEILER](#), [FMR \(FRANC-MAÇONNERIE RÉGULIÈRE\)](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GLNF](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [MAÎTRE MONIQUE LEGRAND](#), [MYOSOTIS LIGÉRIEN](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#)

COMMENTAIRES : (4) | TRACKBACKS : (0) | [LIEN PERMANENT](#)

Des Maçons Africains troublés par le divorce entre la GLUA et la GLNF

LE 3 AOÛT 2011 0H24 | PAR [FRANÇOIS KOCH](#)

Et si l'Afrique maçonnique était une cause de la crise -aussi interminable que profonde- de la Grande Loge Nationale Française (GLNF). Bien des frères sont en effet convaincus que si François Stifani refuse depuis 20 mois de démissionner de son poste de Grand Maître -avec une capacité de résistance qui force le respect- c'est qu'il veut avant tout préserver ses relations avec des Grandes Loges africaines, dont les plus hauts dignitaires sont souvent aussi des chefs d'Etat ou des ministres. Des liens forts, réputés tissés autour d'intérêts réciproques, qui apportent à François Stifani **des entrées qu'il**



Le 31 octobre 2009, Ali Bongo a été consacré Grand Maître de la Grande Loge Nationale du

A PROPOS DU BLOG

François KOCH

Avec ses mystères et ses secrets, ses rituels et ses grades ésotériques, la franc-maçonnerie fascine toujours autant. Est-ce un monde parallèle ou une nappe phréatique ? Un réseau de réseaux de pouvoir ou un club services de réflexion et de fraternité ? Une certitude : le monde maçonnique est toujours en expansion. Plus de 160 000 frères et sœurs en France. C'est pourquoi je jette de « La Lumière » sur ce qui demeure caché ou camouflé, confidentiel ou discret. Les sites Internet maçonniques pullulent. Ce blog est le seul rédigé par un journaliste d'un média grand public.



[Voir mon profil](#)

MA PRÉSENCE SUR LE WEB

[L'Express sur Facebook](#)

[L'Express sur Twitter](#)

NUAGE DE TAGS

Alain-Noël Dubart Alain Bauer Alain Juillet Blog
maçonnique Claude Seiler Claude
Vaillant Denise Oberlin DH Dominique Moreau
Droit Humain FMR (Franc-
maçonnerie régulière)
Francs-maçons François
Stifani GLDF GLFF GLMF GLMU
GLNF GLUA GO GODF Grande
Loge de France Grande Loge Féminine
de France Grande Loge Mixte Universelle
Grande Loge Nationale
française Grande Loge Unie
d'Angleterre Grand Orient Grand
Orient de France Guy Arcizet
Gérard Contremoulin Jacques Samouelian
Jean-Charles Foellner Jean-Claude Tribout
Jean-Paul Bouche Jean Murat Maître
Monique Legrand Mixité Myosotis
Ligérien obédience
maçonnique Parti Socialiste Philippe

affectionne tant dans des cercles de pouvoir français. Qui peut croire que sans ses relations africaines, le Grand Maître de la GLNF aurait pu être reçu plusieurs fois par Claude Guéant, alors secrétaire général de l'Elysée (même si l'on sait que le premier a rendu des services au second dans une autre région du monde, [comme l'a révélé L'Express](#)).

Gabon par François Stifani, Grand Maître de la GLNF (cf mon post du 16.11.2010)

Quelles conséquences pourraient avoir en Afrique le divorce entre la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA) et la GLNF, la première étant la reine-mère des obédiences dites régulières dans le monde ? Malgré la torpeur de l'été, un trouble est perceptible depuis la métropole, même si **la cinglante missive du Grand Secrétaire de la GLUA** ne connaît pas encore une très large diffusion, bien qu'elle ait été publiée depuis quelques jours sur des blogs Myosotis, ceux des oppositionnels au Grand Maître François Stifani. [Le Myosotis PACA](#) en a offert une traduction.

VOIR ICI LA LETTRE en ANGLAIS du Grand Secrétaire de la GLUA : 20.07.2011- GLNF. Consignes-de-la-GLUA-a-ses-membres

Par la voix de son Grand Secrétaire, la GLUA ose donc affirmer que « **les preuves d'une disharmonie considérable au sein de la GLNF sont accablantes** » et « **que quelques 600 loges ou plus se sont dissociées de la dite Grande Loge ou ont signalé leur intention de le faire** ». La GLUA a observé la situation française avec flegme et retenue pendant un an et demi. Mais désormais, elle se lâche.

Des Grandes loges africaines liées à la GLNF ? En fait, il y a un « *gentleman agreement* » entre la GLUA et les Grande Loges reconnues régulières dans le monde. Dans les pays où la GLUA n'a pas adoubé de Grande Loge, une autre Grande Loge peut en parrainer une. C'est ainsi que la GLNF a installé nombre de Grandes Loges en Afrique, notamment francophone. La GLNF n'est d'ailleurs pas la seule à avoir pratiqué ainsi, puisque la Grande Loge d'Ecosse a des loges en Afrique du Sud.

Surtout depuis la surenchère de François Stifani, rompant ses relations avec la GLUA (en prétendant l'avoir fait le premier) et renforçant donc l'agacement de la maison-mère londonienne, il y aurait un trouble perceptible dans des Grande Loges africaines liées à la GLNF. Certains dignitaires se demanderaient s'il faut rester fidèles à la GLNF ou s'il vaudrait mieux se ranger sous les couleurs de la GLUA. D'après de bonnes sources, non encore confirmées, se serait notamment le cas au **Sénégal**, voire en **Côte-d'Ivoire**, au **Congo** et au **Gabon** ([lien vers une vidéo de You Tube](#)).

Partager :

TAGS : [AFRIQUE DU SUD](#), [AFRIQUE FRANCOPHONE](#), [ALI BONGO](#), [CONGO](#), [CÔTE-D'IVOIRE](#), [ECOSSE](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GABON](#), [GLNF](#), [GLUA](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [GRANDE LOGE UNIE D'ANGLETERRE](#), [MYOSOTIS LIGÉRIEN](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#), [SÉNÉGAL](#)

COMMENTAIRES : (13) | TRACKBACKS : (0) | [LIEN PERMANENT](#)

Roger Dachez : « GLNF : le plus grand scandale en Europe depuis un siècle »

LE 1 AOÛT 2011 15H21 | PAR [FRANÇOIS KOCH](#)

Elle s'est répandue comme une traînée de poudre dans la maçonnerie française. Datée 24 juillet, la dernière lettre de François Stifani, Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française (GLNF) « *vaut son pesant de triangles* » (dixit un haut dignitaire français). Il dit avoir suspendu le 14 juillet les relations de la GLNF avec la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA). Pour se faire, il soutient que son obédience ne dépend pas de la GLUA, bien qu'elle soit considérée comme la « maison-mère » de la GLNF, le « Vatican » de la régularité mondiale. Dans ce courrier, Stifani entend aussi dénoncer « **les manipulateurs et véritables responsables de la vaste tentative de déstabilisation** », ceux qui selon lui se cachaient derrière Claude Seiler, le président de FMR, autrement dit les patrons du Rite Écossais Ancien et Accepté (REAA).

VOIR ICI LA LETTRE DE FRANÇOIS STIFANI : FS aux dignitaires-24.07.11

ROGER DACHEZ (*), président de l'Institut maçonnique de France, répond à Trois Questions de La Lumière.

Comment interprétez-vous les suspensions de relations entre la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA) et la GLNF ?

La GLUA a annoncé sa décision le 19 juillet. François Stifani prétend avoir pris la sienne le 24 juillet, afin de faire croire qu'il a tiré le premier contre les Anglais. Sans doute a-t-il aussi voulu faire croire qu'il était attaché au calendrier républicain, ce qui surprend beaucoup. Il s'enfonce en fait dans une stratégie de bunker, où il est de plus en plus isolé, seulement soutenu par 20 à 30% des frères de l'obédience. La GLNF est désormais un champ de ruines, alimentant un



Guglielmi **Pierre Lambicchi** PS REAA Roger Dachez

CATÉGORIES

[Non classé](#)

DERNIERS ARTICLES

- ▶ [François Stifani à Maître Monique Legrand : « J'y suis, j'y reste ! »](#)
- ▶ [Des Maçons Africains troublés par le divorce entre la GLUA et la GLNF](#)
- ▶ [Roger Dachez : « GLNF : le plus grand scandale en Europe depuis un siècle »](#)
- ▶ [Nouveau report de la décision de la Cour d'appel de Paris sur la gouvernance de la GLNF par François Stifani](#)
- ▶ [GLNF, Tardivat, Pérès et Juillet demandent indirectement le départ de Stifani](#)
- ▶ [GLNF, François STIFANI fait condamner l'hémodaïre MINUTE en diffamation](#)
- ▶ [Le GODF relance le combat contre les sectes](#)
- ▶ [François STIFANI attaque L'EXPRESS avec l'arme du mensonge](#)
- ▶ [Petites manoeuvres et grosses ficelles avant le Souverain Grand Comité de la GLNF](#)
- ▶ [Selon Claude Seiler, « François Stifani engage la GLNF dans une dérive sectaire »](#)

DERNIERS COMMENTAIRES

vladaboom a commenté sur [François Stifani à Maître Monique Legrand : « J'y suis, j'y reste ! »](#) : @patrick37 Reponse sur ce blog et valable pour H.be: parce que monique a ete designee suite a une demande de.....Fmr,...

nefilm a commenté sur [François Stifani à Maître Monique Legrand : « J'y suis, j'y reste ! »](#) : @Patrick37 1) comment Claude Seiler, pourtant exclu de la GLNF (n'en faisant donc, statutairement, plus partie) peut négocier avec l'Administratrice...

micocoulier a commenté sur [Roger Dachez : « GLNF : le plus grand scandale en Europe depuis un siècle »](#) : @ Quick, mon cher cuisinier, C'est grace à la diversité des êtres que l'on peut espérer obtenir une résultante à...

patrick37 a commenté sur [François Stifani à Maître Monique Legrand : « J'y suis, j'y reste ! »](#) : Bonsoir à tous! Quelqu'un pourrait-il nous expliquer: 1) comment Claude Seiler, pourtant exclu de la GLNF (n'en faisant donc, statutairement,...

zephyr2 a commenté sur [François Stifani à Maître Monique Legrand : « J'y suis, j'y reste ! »](#) : ainsi donc les participants à cette réunion étaient les suivants : Maître LEGRAND, administratrice ad hoc de la GLNF son...

ARCHIVES

> [Voir toutes les archives](#)

S'ABONNER AU FLUX DE CE BLOG

[De quoi s'agit-il?]

RECHERCHER

feuilleton judiciaire sans fin. Dans le monde maçonnique, sa situation constitue un scandale sans précédent, le plus grand depuis la fin du XIXe Siècle. Du jamais vu en Europe.

François Stifani peut-il soutenir que ce n'est pas la GLUA qui fonde la régularité des obédiences dans le monde ?

Son discours est absurde. Depuis 1913, la seule raison d'être de la GLNF, c'est la reconnaissance de sa régularité par la GLUA. Stifani renie totalement tout ce qu'a écrit la GLNF. Il est pourtant incontestable que, sans reconnaissance par Londres, une obédience n'est pas régulière. On peut certes avoir le sentiment que les Anglais ont une conception impériale de la régularité. Mais le revirement nationaliste anti-anglais de François Stifani apparaît ridicule. Quoi qu'il en dise, la GLNF a toujours été une « colonie anglaise », comme toutes les autres obédiences reconnues par la GLUA.

Quelle analyse faites-vous de la situation française après la décision de la GLUA ?

Le fait nouveau, c'est qu'il n'y a plus d'obédience régulière en France. Ce bouleversement majeur est inédit depuis 1913. Un véritable tournant historique. Les Anglais ont probablement fini par comprendre que le problème de la GLNF n'est pas circonscrit à la personne de François Stifani. En clair, son départ ne suffirait pas à résoudre la crise. Ce qui pose problème, c'est un système maçonnique, le seul à pouvoir produire un despote même pas éclairé. Pour l'avenir, les Anglais espèrent certainement rétablir des relations avec la France. Soit avec une petite obédience, soit avec plusieurs obédiences mais en inventant d'autres types de relations. Pas entre une grande et des petites sœurs, mais entre des obédiences amies. En tout cas c'est une possibilité, mais pour l'instant personne ne sait ce que Londres décidera.

(*) Voir aussi une interview publiée dans [L'Express du 17 mars 2010](#).

PS1 : Selon une technique désormais habituelle, dans sa lettre du 24 juillet, François Stifani affirme au sujet du « faux courrier » attribué à Serge Poulard, que ce blog est « toujours sous le coup d'une plainte pénale ». Cela va sans dire mais mieux en le disant : c'est faux. Aucune plainte pénale n'a été déposée contre La Lumière au sujet du faux courrier de Poulard.

PS2 : Comme annoncé à la fin du billet du 30 juin, La Lumière a terminé ses congés d'été et reprend du service régulier dès aujourd'hui.

Partager :

TAGS : [CLAUDE SEILER](#), [FMR \(FRANC-MAÇONNERIE RÉGULIÈRE\)](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GLNF](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [GRANDE LOGE UNIE D'ANGLETERRE](#), [INSTITUT MAÇONNIQUE DE FRANCE](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#), [REAA](#), [ROGER DACHEZ](#)

COMMENTAIRES : [\(53\)](#) | **TRACKBACKS :** [\(0\)](#) | [LIEN PERMANENT](#)

Nouveau report de la décision de la Cour d'appel de Paris sur la gouvernance de la GLNF par François Stifani

LE 1 JUILLET 2011 14H49 | PAR [FRANÇOIS KOCH](#)

La Cour d'Appel de Paris a prononcé une décision procédurale aujourd'hui à 14 heures dans l'affaire qui oppose 14 frères de la GLNF membres de FMR et la direction de la Grande Loge Nationale Française. Au cœur de cet incroyable crise qui paralyse la deuxième obédience française, une question : l'AG des francs-maçons de cette obédience qui s'est tenue le 16 octobre 2010 s'est-elle déroulée conformément à la loi ? Le Tribunal de Grande Instance de Paris avait répondu non le 7 décembre 2010. Après appel de la GLNF, qui n'a pas été retiré par l'administrateur judiciaire Monique Legrand qui a pour mission de gérer l'obédience depuis le 24 janvier 2011, l'affaire a été à nouveau plaidée, cette fois devant la Cour d'Appel de Paris. C'était le 5 avril 2011. [J'y étais.](#)

Dans son arrêt, la Cour d'appel décide :

de révoquer l'ordonnance de clôture et de renvoyer l'affaire à une audience de mise en état pour le 8 septembre 2011.

→ **Raison invoquée :** les conclusions de frères de la GLNF de la Région PACA (celle de François Stifani), ayant décidé d'intervenir volontairement dans la procédure, n'ont pas été déposées devant le bon greffier et ne figurent donc pas au dossier. Il faudrait donc régulariser la procédure.

Le 8 septembre 2011, on saura si les magistrats clôturent à nouveau les débats en renvoyant le délibéré à brève échéance. Ou si, au contraire, ils prononcent une réouverture des débats, ce qui imposerait une nouvelle audience de plaidoiries (et donc une décision plus tardive encore).



François STIFANI (par Thierry DUDOIT)

BLOGROLL

[GADLU.INFO](#)

[Le Blog Maçonnique \(Hiram.be\)](#)

LES BLOGS DE L'EXPRESS.FR

[Sarkozy, an 3](#)

[Conversation avec Jacques Attali](#)

[NY Coste](#)

[Europe, mon beau souci](#)

[Courant d'R](#)

[Immédiat](#)

[Des pellicules plein la tête](#)

[Les lendemains de la générale](#)

[Café- Livres](#)

[Nouvelle formule](#)

[Au large](#)

[Jus de Fluits](#)

[Tous les blogs de L'Express Styles](#)

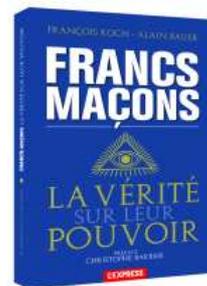
[Tous les blogs de L'Expansion.com](#)

[Tous les blogs de L'Entreprise.com](#)

[Tous les blogs de CôtéMaison.fr](#)

MA BIBLIO

[Francs-maçons La vérité sur leur pouvoir, Express-Roularta Editions.](#)



[Le vrai pouvoir des francs-maçons, Express-Roularta Editions.](#)



La Lumière étant, comme annoncé hier, en congé, ce blog juilletiste (au sens qu'il est en veilleuse tout le mois de juillet) ne peut offrir ni analyse ni commentaire de cette décision judiciaire qui ne manquera de provoquer de nouveaux développements à cette interminable crise de la GLNF.

Partager :

TAGS: [FMR \(FRANC-MACONNERIE RÉGULIÈRE\)](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [GLNF](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [MAÎTRE MONIQUE LEGRAND](#)

COMMENTAIRES : [\(166\)](#) | **TRACKBACKS :** [\(0\)](#) | [LIEN PERMANENT](#)

GLNF. Tardivat, Pérès et Juillet demandent indirectement le départ de Stifani

LE 30 JUIN 2011 18H50 | PAR [FRANÇOIS KOCH](#)

A la veille du prononcé de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris, la rébellion s'intensifie encore contre l'insubmersible Grand Maître François Stifani (il résiste à la crise de la GLNF depuis 19 mois). Trois hauts dignitaires ont franchi un pas supplémentaire afin de pousser dehors le leader contesté de l'obédience. Il s'agit de **Jean-Claude Tardivat**, Député Grand Maître d'Honneur, dont le rôle est essentiel pour les relations avec les Grandes Loges Régulières dans le monde, de **Jean-Paul Pérès**, ancien Grand Maître Provincial et ex-membre du Conseil des Sages, et d'**Alain Juillet**, ancien Grand Inspecteur et ex-Secrétaire Général du Conseil des Sages. Dans une déclaration commune, ils affirment aujourd'hui : « *L'initiative des 15 Grands Maîtres Provinciaux est sans doute la dernière tentative pour sortir la GLNF de la crise actuelle dans la légitimité.* » ([voir la déclaration des 15 GMP du 27 juin 2011](#))

VOIR ICI LEUR DÉCLARATION COMMUNE : Tardivat-Peres-Juillet 30.06.2011

Au même moment, Christian Degny, Grand Maître Provincial (GMP) de Bretagne, au nom du groupe de 15 GMP dissidents, « *demande à François Stifani d'accepter de partir* ». Il constate « *une déliquescence totale de la Gouvernance actuelle* » et souligne que « *la personnalité de François STIFANI fait définitivement obstacle à toute solution d'apaisement et de rassemblement* ». Il regrette « *les manipulations, les mensonges et les tricheries dont nous sommes témoins, notamment dans la constitution du Souverain Grand Comité* » et ajoute : « *François STIFANI est totalement responsable de la crise actuelle* ». Il conclut : « *Nous souhaitons lui éviter l'humiliation d'une inévitable révocation en assemblée générale et de partir dans la dignité qui convient à tout Frère de notre Obédience. C'est pourquoi, quelle que soit la décision de la Cour d'appel, nous lui demandons instamment de cesser de s'accrocher de manière irrationnelle à cette fonction qu'il ne remplit plus et nous lui demandons solennellement de partir.* »

VOIR ICI LA DÉCLARATION DE DEGNY AU NOM DES 15 GMP : Degny le 30.06.2011

Quelle que soit la décision de la Cour d'appel, écrit-il. Justement, il y a trois jours, le Grand Maître François Stifani écrivait singulièrement aux frères de la GLNF que l'arrêt de la Cour d'appel n'aura pas tant d'importance que cela, que « *l'existence de nos Loges ne relève pas du domaine des règles du droit associatif* » ... tout en respectant les lois. Comprenne qui pourra. Car cet arrêt de la Cour d'appel, sans grande portée selon lui, était à l'ordre du jour du Souverain Grand Comité (SGC) du 27 juin 2011, où François Stifani devait remettre son mandat de Grand Maître. Suite au report d'une semaine du prononcé de l'arrêt de la Cour d'Appel, la réunion du SGC a été annulée sans annonce de nouvelle date.

VOIR ICI LA LETTRE DU GRAND MAITRE : Aux frères le 27.06.2011

Les initiatives des 15 GMP et du trio Tardivat-Pérès-Juillet ne suscitent pas l'enthousiasme dans toute la blogosphère anti-Stifani. Le [Myosotis Grand Couronne](#), qui soutient la candidature de Jean Murat au poste de Grand Maître, affirme : « *Le groupe des 15 GMP dont plusieurs ex affidés de FS, continue ses manœuvres tactiques et politiciennes.* » Et pour le [Myosotis PACA](#) : « *Heureusement que le ridicule, la honte et la trahison ne tuent plus !* »

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le Blog La Lumière prend ses congés d'été en juillet.

La publication régulière de billets reprendra dès les premiers jours du mois d'août.

Partager :

TAGS: [ALAIN JUILLET](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [FRANCS-MACONS](#), [GLNF](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [GRANDE LOGE UNIE D'ANGLETERRE](#), [JEAN MURAT](#), [JEAN-CLAUDE TARDIVAT](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#)

COMMENTAIRES : [\(8\)](#) | **TRACKBACKS :** [\(0\)](#) | [LIEN PERMANENT](#)

Annonces Google

Gants blancs de qualité -
Hommes - Dames
- Mixtes - Enfants
Vente même
passé minuit plein
[www.gants-blancs.com](#)

Offre Lyon -70%
Bénéficiez d'Offres
Incroyables Du
Jamais Vu à Lyon
[www.GROUPON.fr/Lyon](#)

Gestion Projets Régions
Solution
Collaborative
100% Web de
Pilotage des
Projets des
Régions
[www.NQcorp.com/region](#)

Train Orient Express
Informations,
réservations Paris-
Venise à partir de
1 800 EUR.
[www.traindeluxe.com](#)

GLNF. François STIFANI fait condamner

l'hédomadaire MINUTE en diffamation

LE 30 JUIN 2011 12H18 | PAR **FRANÇOIS KOCH**

François STIFANI, Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française, a fait condamner le 28 juin 2011 l'hédomadaire d'extrême-droite **Minute** pour diffamation. La 17ème Chambre correctionnelle, Chambre de la presse, a jugé diffamatoire un article publié par *Minute* le 20 janvier 2010 affirmant que « **les opposants** [de Stifani] **avaient fustigé l'acquisition d'un appartement avenue Wagram à des fins personnelles** »

Le directeur de la Publication de Minute, Jean-Marie Molitor, a donc été condamné à 800 € d'amende avec sursis, et à payer à François Stifani 1 € de dommages et intérêts et 2 500 € au titre de l'article 475-1 du CPP (frais d'avocat). Le Tribunal a aussi ordonné la publication du jugement dans le journal *Minute*.

Les trois magistrats ont jugé que l'article de *Minute* est diffamatoire et que le directeur de la publication ne pouvait pas bénéficier d'une relaxe pour sa bonne foi en raison de l'absence d'enquête sérieuse et de prudence dans l'expression. *Minute* dit en effet s'être appuyé sur des articles du blog Le Myosotis Ligérien, sans apporter la preuve qu'y était écrit que François Stifani a fait acquérir l'appartement de l'Avenue Wagram à des fins personnelles.

VOIR ICI LA DÉCISION du TGI de Paris : STIFANI contre MINUTE TGI 28.06.2011

Maître Frédéric Pichon, avocat de Jean-Marie Molitor, m'a indiqué que son client avait décidé de faire appel de la décision de condamnation pénale. « *Nous considérons que l'article n'est pas diffamatoire. Nous avons écrit que cet appartement de l'Avenue Wagram était destiné à accueillir de hautes personnalités que François Stifani, en tant que Grand Maître, ne voulait pas recevoir au siège de la GLNF. En quelque sorte des rencontres clandestines. C'est en ce sens qu'il faut lire* » à des fins personnelles. *Nous n'avons pas voulu dire que c'était pour loger sa fille.* »

La Cour d'Appel de Paris va donc être saisie de cette affaire.

Partager :

TAGS : [EXTRÊME-DROITE](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GLNF](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [MINUTE](#), [MYOSOTIS LIGÉRIEN](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#)

COMMENTAIRES : (12) | **TRACKBACKS :** (0) | [LIEN PERMANENT](#)

Le GODF relance le combat contre les sectes

LE 29 JUIN 2011 17H34 | PAR **FRANÇOIS KOCH**

Le Grand Orient de France a publié hier un communiqué appelant l'État à renforcer la lutte contre les dérives sectaires. C'est un thème qui a toujours tenu à cœur des dignitaires de la première obédience française. Pourtant, ce qui frappe en lisant cette déclaration publique, c'est le manque de précision et de virulence.

VOIR ICI LA DÉCLARATION PUBLIQUE : GODF SECTES 28.06.2011

Trois observations de ma part et des réactions du Grand Maître du GODF :

1. **Ce communiqué n'est pas justifié par une actualité.** Le Grand Maître du GODF, Guy Arcizet, convient qu'aucun événement ne justifie cette communication : « *Gérard Contremoulin* [conseiller de l'ordre en charge de la surveillance des dérives sectaires] *nous a proposé ce communiqué et le Conseil de l'Ordre l'a accepté. Cela signifie que nous avons un accord de fond sur son contenu. A titre personnel, je suis particulièrement touché par les personnes atteintes par des maladies graves, en état de faiblesse, et victimes de gourous guérisseurs.* » Mais un tel communiqué aurait très bien pu être rédigé il y a dix ou quinze ans. Et il pourra sans doute toujours l'être dans dix ou quinze ans.

2. **Ce communiqué manque de précision.** Les établissements, services publics et associations de prévention et d'aide aux victimes manqueraient de moyens ? La Miviludes [Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires] ? L'Unadfi ? Il aurait fallu préciser qui manque de moyens, comment et pourquoi.

3. Faute d'actualité et de précision, **ce communiqué apparaît particulièrement plat.** A quoi bon lancer un communiqué de principe au contenu si peu incisif ? Guy Arcizet l'assume totalement : « *Il n'y avait aucune raison d'attaquer très fort le gouvernement actuel, alors que ses prédécesseurs, de droite comme de gauche, n'ont pas fait mieux.* » Et de ce point de vue, on ne peut que donner raison à Guy Arcizet. La lutte contre les dérives sectaires n'est la propriété ni des francs-maçons ni des socialistes. Guy Drut, qui lança la campagne « *Sectes Attention Danger* » en 1996 alors ministre de la Jeunesse et des Sports, Alain Gest, co-auteur d'un rapport parlementaire célèbre sur les sectes, et Georges Fenech, actuel président de la Miviludes, ne sont pas franchement des hommes politiques de gauche. Et je ne me souviens pas (et Guy Arcizet non plus) que le gouvernement Jospin se soit signalé par une lutte très offensive contre les dérives sectaires.

PS (du 30 juin à 19 h 17) : Gérard Contremoulin, qui n'avait pas répondu à mes appels téléphoniques avant publication de mon billet, a réagi de manière critique sur son blog. Il apporte donc les précisions que je voulais lui demander. Je maintiens mon

commentaire : le communiqué du GODF aurait dû être précis pour ne pas être mièvre.

Partager :

TAGS: [DÉRIVES SECTAIRES](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GÉRARD CONTREMOULIN](#), [GO](#), [GODF](#), [GOUROUS](#), [GRAND ORIENT](#), [GRAND ORIENT DE FRANCE](#), [GUÉRISSEURS](#), [GUY ARCIZET](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#), [SECTES](#)

COMMENTAIRES : [\(58\)](#) | **TRACKBACKS :** [\(0\)](#) | [LIEN PERMANENT](#)

François STIFANI attaque L'EXPRESS avec l'arme du mensonge

LE 23 JUIN 2011 15H53 | PAR **FRANÇOIS KOCH**

S'agit-il d'un dernier baroud d'honneur ? Afin de réagir à la grave suspension de reconnaissance de la Grande Loge du MASSACHUSETTS, qui faisait suite à la lettre d'avertissement de la « maison-mère », la Grande Loge Unie d'Angleterre, et la rupture des relations avec plusieurs Grandes Loges d'Europe, le Grand Maître de la Grande Loge Nationale Française (GLNF), François STIFANI, a décidé d'adresser les 20 et 21 juin 2011 un courrier de six pages aux Grandes Loges de toute la planète (il y aurait 196). Ce courrier et sa traduction sont accessibles sur [le Myosotis BBC](#) et commentés sur [LML](#).

VOIR ICI les courriers des 20 et 21 juin 2011 de François STIFANI aux GL régulières (version en français), (version en anglais) et sa traduction (en français).

François Stifani s'en prend avant tout à trois Juridictions de **hauts grades** (REAA, RF et RER), à **Claude SEILER** (le président de FMR) et à 35 Blogs FMR et Myosotis. Il affirme ensuite que l'administrateur judiciaire, mandataire ad hoc, Monique Legrand, a été nommé à sa demande. Sauf que Maître Francis Teitgen, l'avocat des frères GLNF et FMR, a toujours soutenu que c'est sa demande qui a été prise en compte par le Tribunal de Grande Instance (le magistrat rédacteur de l'ordonnance du 24 janvier 2011 l'écrit clairement en faisant référence aux « *demandeurs* » : [GLNF-Ordonnance-TGI-Paris-24.01.2011](#)). Mais surtout, le Grand Maître omet un élément essentiel : le même TGI de Paris, dans une décision du 7 décembre 2010, a jugé illégale son AG du 16 octobre 2010 (on saura demain si le Cour d'Appel de Paris confirme cette décision).

Enfin, le haut dignitaire, s'en prend fort longuement à votre serviteur. C'est beaucoup d'honneur. Je répandrais donc de la « **désinformation** » et des « **écrits diffamatoires** » ? François Stifani ne dit pas lesquelles. Et lance à mon sujet deux informations mensongères.

1. **François Stifani affirme que plusieurs « plaintes pour diffamation » ont été déposées contre moi. Or il n'y en a AUCUNE.**
2. **François Stifani affirme que j'ai écrit un livre en collaboration avec Alain Bauer** (ancien Grand Maître du GODF). **C'est FAUX.** **Emmanuelle Duverger** et **Robert Ménard** nous ont interviewés l'un et l'autre séparément. Et nos propos ont été publiés dans le même ouvrage, sans qu'il y ait eu entre Alain Bauer et moi le moindre travail en commun. Quant à l'espoir du Grand Maître de « *bientôt déterminer la vraie nature des liens les unissant* » [cf version anglaise de son courrier], c'est-à-dire Bauer et moi, je m'interroge. Et je l'encourage à persister dans cette enquête, sûrement captivante. J'attends avec impatience le résultat.

François Stifani ajoute : « **Le Tribunal pénal devrait mettre en évidence que ce blog ment.** » [version en anglais] Je n'ai pas été avisé qu'un tribunal était saisi. Et s'il l'était, j'attendrais sa décision avec sérénité et confiance. Mais il ne s'agit-là que de mon commentaire. Libre. Que cela plaise ou non, aux uns comme aux autres.

Partager :

TAGS: [ALAIN BAUER](#), [CLAUDE SEILER](#), [FMR \(FRANC-MAÇONNERIE RÉGULIÈRE\)](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GLNF](#), [GO](#), [GODF](#), [GRAND ORIENT](#), [GRAND ORIENT DE FRANCE](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [GRANDE LOGE UNIE D'ANGLETERRE](#), [MAÎTRE MONIQUE LEGRAND](#), [MYOSOTIS LIGÉRIEN](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#), [REAA](#)

COMMENTAIRES : [\(74\)](#) | **TRACKBACKS :** [\(0\)](#) | [LIEN PERMANENT](#)

Petites manoeuvres et grosses ficelles avant le Souverain Grand Comité de la GLNF

LE 23 JUIN 2011 12H31 | PAR **FRANÇOIS KOCH**

Le Souverain Grand Comité de la Grande Loge Nationale Française est convoqué le lundi 27 juin à 15 heures dans le Grand Temple de la Rue Pisan à Paris. A l'ordre du jour, une communication sur l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 24 juin -une décision capitale sur la légalité de l'AG du 16 octobre 2010- et **la remise du mandat de Grand Maître de François STIFANI entre les mains du Souverain Grand Comité (voir ci-contre)**

Tout irait très bien dans le meilleur des mondes si la composition de ce Souverain Grand Comité (SGC) n'avait pas été profondément remaniée depuis un an. Une arme décisive, car au sein de la GLNF aux statuts fort peu démocratiques, c'est le SGC, dont les membres sont désignés ou radiés par les Grands Maîtres successifs, qui élit le candidat à la grande maîtrise qui devra être ratifié par l'AG. On parle donc d'un système qui se « mord la queue » ou d'une succession monarchique.

Or selon nos informations, entre mars 2010 et juin 2011, **le nombre de membres du SGC aurait grimpé de 403 à 482**. Mais la physionomie de cette assemblée de hauts dignitaires richement dotés en titres ronflants a changé bien au-delà de cette seule progression extraordinaire puisque dans cette période de quinze mois, **115 frères auraient été exclus et 194 frères auraient été nommés** ou réintégrés par François Stifani. Autant dire que le Grand Maître en poste semble bien s'être assuré une majorité confortable afin d'être à nouveau le candidat proposé à la prochaine AG.



Convocation au Souverain Grand Comité du 27 juin 2011

TRIBOUT à Me LEGRAND : « Couvrez-vous STIFANI ? »

Pour sélectionner les dignitaires à exclure, le Grand Maître n' a pas eu de difficulté. Les contestataires s'exprimant à visage découvert étant de plus en plus nombreux, François Stifani n'a eu que l'embarras du choix. En récupérant la liste des votants à la dernière AG de l'OAF qui démit de ses fonctions celui qui propulsa François Stifani à la tête de la GLNF (Jean-Charles Foellner) ? En piochant dans la liste des signataires d'une pétition de dissidents ? Il aurait par exemple **exclus des signataires de l' » Appel des 175 Grands Officiers** ». Hier le Grand Inspecteur **Jean-Claude Tribout** s'en est plaint auprès de Maître Monique Legrand, administrateur judiciaire et mandataire ad hoc de la GLNF, en lui demandant de faire savoir publiquement si elle couvre cette « **décision contraire au droit des associations** ».

VOIR ICI LA LETTRE DE Jean-Claude TRIBOUT à Maître Monique LEGRAND : Tribout a LEGRAND 22.06.11

« *Le Souverain Grand Comité est un organisme vivant et il est bien naturel que sa composition ne soit pas figée*, réagit Maître Jean-Michel Baloup, un des conseils de François Stifani et Assistant Grand Secrétaire. *Je n'ai été témoin d'aucun mouvement relativement important de nominations et d'exclusions.* » L'avocat m'a par ailleurs confirmé qu'il était toujours « *serein et optimiste* » dans l'attente de l'arrêt qui sera rendu demain par la Cour d'appel de Paris.

J'ai également contacté directement François Stifani. J'ai reçu un appel de l'un de ses conseils au Barreau de Nice qui m'a indiqué qu'il est peu probable que son client souhaite répondre à mes questions.

PS : A 13 h 50, j'ai reçu par mail ce message du même avocat niçois :

« Monsieur,

En qualité d'avocat de Monsieur François STIFANI je me permets sur votre demande de vous donner les réponses suivantes :

Le Souverain Grand Comité est une assemblée maçonnique pour laquelle il n'est pas d'usage de s'exprimer sur les blogs.

S'agissant de la décision de Justice à intervenir Monsieur STIFANI est, quelle que soit la décision, à la fois serein et confiant.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations

Philippe SAMAK

Avocat »

Partager :

TAGS: [FMR \(FRANC-MAÇONNERIE RÉGULIÈRE\)](#), [FRANCOIS STIFANI](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GLNF](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [JEAN-CHARLES FOELLNER](#), [JEAN-CLAUDE TRIBOUT](#), [JEAN-MICHEL BALOUP](#), [MAÎTRE MONIQUE LEGRAND](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#)

COMMENTAIRES : (22) | **TRACKBACKS :** (0) | [LIEN PERMANENT](#)

Selon Claude Seiler, « François Stifani engage la GLNF dans une dérive sectaire »

LE 21 JUIN 2011 17H21 | PAR **FRANÇOIS KOCH**

PS URGENT (à 18 h 05) : un représentant de la direction du Groupe Le Petit Journal vient de m'informer qu'un membre du cabinet de la Député-Maire UMP de Montauban **Brigitte Barèges** a appelé la rédaction du *Petit Journal* pour exiger que l'interview de Claude Seiler ne soit pas diffusée demain. Compte-tenu du poids très important de la mairie dans les recettes publicitaires de ce périodique, il est quasi certain que la

rédaction du *Petit Journal* ne passera pas outre cet intervention politique qui ressemble fort à un acte de censure éditoriale.

PS URGENT BIS (à 18 h 20) : le cabinet de Brigitte Barèges nie toute intervention pour demander la non-publication de l'interview de Claude Seiler dans le *Petit Journal*. Ce démenti tout à fait officiel auprès de L'Express va-t-il permettre de remettre les rotatives en marche ?

PS URGENT TER (à 23 h 48) : A 19 h 34, Laurent Paga, qui serait directeur de la rédaction du *Petit Journal*, a écrit à la direction de L'Express un singulier message, au nom de son père **Alain Paga**, directeur de la publication, fondateur-propriétaire du *Petit Journal*. Il soutient qu'il découvre avec surprise la diffusion ici-même de l'interview de Claude Seiler par le *Petit Journal*. Comment cela est-il possible puisque j'ai reçu très officiellement copie de cette page par **Nicolas Pompigne-Mognard**, Directeur délégué du Groupe Le Petit Journal ? Ce dernier m'a d'ailleurs confié l'avoir communiqué, comme c'est l'usage la veille d'une parution, à de très nombreux confrères. Laurent Paga soutient aussi que la publication de l'interview de Claude Seiler, qu'il qualifie de « *potentiellement diffamatoire* », est suspendue pour « *vérification des sources* ». Quelles sources faut-il vérifier la veille de faire paraître une interview, alors que la page semble finalisée ? Quelle est la définition juridique de la diffamation potentielle, notion que je ne connaissais pas ? **VOIR ICI LE MAIL adressé à L'Express : Laurent Paga 21.06.2011.**

Claude Seiler, président de **Franc-Maçonnerie Régulière** et l'un des principaux leaders de l'opposition au Grand Maître François Stifani, a accordé une interview assez musclée à un périodique qui sera diffusé demain dans 11 départements du Sud-Ouest de la France, *le Petit Journal*. Seiler soutient notamment : « *En affirmant qu'il est un guide spirituel, [François Stifani] engage l'obédience dans une dérive sectaire...* »

Seiler revient également sur *la dernière AG de l'OAF* : « *C'est évidemment un camouflet pour Jean-Charles Foellner qui avait, selon nos informations, l'intention de remplacer François Stifani comme Grand Maître de la GLNF...* » [Foellner a déjà été Grand Maître de 2001 à 2007]

Selon les informations du leader de FMR : « *François Stifani est prêt à risquer une large perte d'effectif, pourvu que lui-même reste à la tête de la GLNF.* » Mais il ajoute : « *François Stifani cherche par tous les moyens à donner l'illusion qu'il restera en place contre vents et marées. Mais l'issue est proche et rien ne pourra le faire revenir dans le jeu.* »

Seiler fait allusion à la décision de la Cour d'Appel de Paris qui doit désormais intervenir dans trois jours (le 24 juin). Une décision très attendue par les frères de la GLNF.

VOIR ICI L'INTERVIEW de SEILER à paraître le 22 juin 2011 : Seiler Petit Journal

Étonnamment, aucune réaction officielle ne semble avoir encore été diffusée après la révocation de Jean-Charles Foellner de l'OAF. Veut-il se refaire une santé à HAI ? Selon une convocation datée 10 juin 2011 (voir ci-contre), la prochaine AG d'**HAI (Hôpital Assistance Internationale)** où il sera proposé de nommer Foellner Président Fondateur et d'Honneur à vie est programmée pour le 1er juillet 2011... à La Garde. Dans le Var plutôt qu'à Paris afin d'éviter que les opposants ne s'y déplacent ? Dans les **mentions légales** d'HAI, l'adresse qui figure est pourtant : « *HOPITAL ASSISTANCE INTERNATIONALE, 12 / 14, rue Christine de Pisan 75017 Paris – FRANCE. Tel. 00 33 (0)1 47 64 66 00. Fax : 00 33 (0)1 00 00 00 00. CODE APE : 913E. SIREN : 401 004 197.* »

Claude Seiler ira-t-il dans le Var ? Sur le **site internet d'HAI**, il est toujours membre du Conseil d'Administration.

AJOUT le 23 juin : l'affaire du Petit Journal a connu une suite sur le Blog Maçonnique.



Partager :

TAGS : [ALAIN PAGA](#), [BLOG MAÇONNIQUE](#), [BRIGITTE BARÈGES](#), [CLAUDE SEILER](#), [FMR \(FRANC-MAÇONNERIE RÉGULIÈRE\)](#), [FRANÇOIS STIFANI](#), [FRANCS-MAÇONS](#), [GLNF](#), [GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE](#), [JEAN-CHARLES FOELLNER](#), [NICOLAS POMPIGNE-MOGNARD](#), [OBÉDIENCE MAÇONNIQUE](#), [PETIT JOURNAL](#)

COMMENTAIRES : [\(35\)](#) | **TRACKBACKS :** [\(0\)](#) | [LIEN PERMANENT](#)